

Nom et coordonnées de l'école : EPU Aubiac	<b>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1<sup>er</sup> TRIMESTRE</b>
Commune : AUBIAC	
	Date : 14 novembre 2023

**Circonscription de Langon**

**Présents :**

**Présidente - (directrice d'école) : Mme Sophie ROCHE**

**Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Nathalie NOEL**

Equipe enseignante :	Mme Valérie FOURNOL,
Le maire et/ou son représentant :	Mme Armelle SEGOT
Parents élus :	Mr Romain FRUCCO (Président), Mme Sarah DELOUBES (titulaire), Mme Esther PESTEL (titulaire)
DDEN :	
Invités (personnel municipal, etc.) :	Mme Céline BLEUNVEN (ATSEM)

**Excusés :**

Mme Nathalie NOEL, Mme Valérie BELIS, Mme Sabrina PROVENCE

**Début du conseil d'école : 18h00**

**Secrétaire de séance : Mme FOURNOL**

- Règlement intérieur du conseil d'école : lecture du nouveau règlement et vote pour approbation : ajout d'une phrase sur l'arrivée des élèves ne mangeant pas à la cantine à 13h20 impérativement.

- fonctionnement et rôle du conseil d'école : les membres du Conseil ont reçu le règlement intérieur du Conseil d'Ecole en amont.

- Présentation des membres du Conseil d'école : directrice et enseignantes des deux autres classes, la maire, une conseillère, délégués de parents d'élèves.

-Résultats des élections de représentants de parents d'élèves

**Bilan des élections des représentants des parents d'élèves et présentation des membres du CE :**

- Très bonne participation de 67.9% contre 62.86% l'an passé avec, cette année, 49 bulletins valides et 6 bulletins nuls ou blancs.

1 liste.

- Sont élus au conseil d'école les parents suivants :

- Mr Romain FRUCCO (Président)

- Mme Esther PESTEL et Mme DELOUBES Sarah (Titulaires)

- Pas de suppléant

## Fonctionnement et rôle du conseil d'école

Voir la fiche annexe à ce PV sur le règlement intérieur du Conseil d'Ecole.  
Charte de la laïcité et règlement voté à l'unanimité et transmis à l'ensemble des familles.  
Paragraphe ajouté concernant la lutte contre le harcèlement scolaire.

## **EDUCATION NATIONALE**

### **I) Fonctionnement de l'école**

#### a) Règlement intérieur, Charte de la Laïcité et Lutte contre le harcèlement

Le règlement intérieur modifié est voté à l'unanimité et transmis à l'ensemble des familles.

A noter qu'un paragraphe a été ajouté à ce règlement, concernant la lutte contre le harcèlement, conformément à la demande de la DSDEN du 9/10/2023.

La lutte contre le harcèlement constitue un véritable défi dans les établissements scolaires.

Ainsi, cette année, l'équipe enseignante suivra une formation de manière à être capable de réagir face aux éventuelles situations de harcèlement qui pourraient survenir à l'école.

Les familles qui soupçonneraient un cas de harcèlement ou qui entendraient parler d'une situation qui y ferait écho sont priées de se rapprocher de la directrice dans les plus brefs délais.

Questionnaire a été proposé aux élèves à partir du CE2 avec des réponses à des questions de « pas du tout » jusqu'à « très souvent » → les réponses sont rassurantes.

Deux numéros de téléphone sont joignables par les personnes ayant connaissance, ou subissant, une situation de harcèlement : le 3018 et le 3020. Ces deux numéros sont affichés dans l'école et dans le carnet de liaison des enfants.

La journée du 9 novembre a fait l'objet de débats en classe sur le sujet du Harcèlement. Ces séances feront l'objet d'apprentissages qui prendront différentes formes tout au long de l'année scolaire. La classe de Mme Roche participera au concours national de Lutte Contre le Harcèlement. Il est proposé de faire une mini vidéo ou une affiche au sujet de la lutte contre le harcèlement.

#### b) Sécurité à l'école

Un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) est instauré dans l'école. Dans son cadre, il est prévu d'effectuer un exercice d'entraînement aux risques majeurs (avant le 26 janvier) et un exercice d'entraînement aux risques d'intrusion avant le 18 décembre.

Ensuite, il y a durant l'année deux exercices d'évacuation incendie. Le premier s'est déroulé dans le calme et sans entrave. Le point de rassemblement dans le pré a été rejoint en 2 min 26.

#### c) Hygiène à l'école

Essuie mains : faire un rappel aux parents pour les ramener chaque semaine.  
Penser à faire partir les essuie mains les vendredis soirs.

Poux : l'école informera les familles dès que la présence de poux lui sera rapportée par les familles. Il appartient aux familles de vérifier et de traiter leurs enfants.

#### d) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

La coopérative scolaire obtient un bilan positif. Le solde actuel début septembre était de 66€ (sous réserve d'opérations en cours)

La participation des familles à la coopérative scolaire en début d'année a été de 920 €. Ce qui porte le solde du compte à 1350 €.

La vente des photos scolaires a rapporté 394€.

Une première sortie au cinéma est prévue le vendredi 22 décembre. La classe de maternelle s'y rendra pour 9h30, et les classes d'élémentaire s'y rendront pour 14h.

La participation des familles a été importante et nous les en remercions.

## II) Communication

### a) Parents/Enseignants

La communication s'effectuera en priorité par le cahier de liaison.

Pour les sujets qui requerraient un temps important, un rendez-vous pourra être proposé. Les demandes peuvent se faire par le biais du carnet de liaison des enfants ou par l'adresse mail de l'école, en cas d'urgence.

### b) Parents/Direction

De même qu'avec les enseignants, le cahier de liaison sera privilégié. Il est aussi possible d'utiliser le mail de l'école ([ce.0330355g@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0330355g@ac-bordeaux.fr)).

### c) Parents/Mairie

Les parents peuvent prendre rendez-vous par téléphone ou par mail.

NB : la communication par mail, lorsque l'école envoie des mails aux parents, fonctionne très bien. Les familles se montrent réactives et nous les en remercions.

## III) Projets et vie de l'école

### a) Axes généraux

élèves répartis de la manière suivante :

- dans la classe de Valérie FOURNOL (PS/MS/GS): 21 élèves
- dans la classe de Sabrina PROVENCE (CP/CE1/CE2): 19 élèves avec l'arrivée d'un nouvel élève de CP en cette reprise, le 6 novembre, Hugo.
- dans la classe de Sophie ROCHE (CE2/CM1/CM2) : 12 élèves. Inclusion d'un élève à besoins éducatifs particuliers.

Cette organisation des classes a nécessité la mise en place de différents décloisonnements :

- Lundi et jeudi après-midi, les élèves de CE2 de la classe de Mme Roche rejoignent les élèves de CE2 de la classe de Mme Provence pour suivre les enseignements de QLM.

- Mardi après-midi, les élèves de CE2 de la classe de Mme Provence rejoignent la classe de Mme Roche pour suivre l'enseignement en anglais. C'est Mme Fournol qui dispense cet enseignement tandis que Mme Roche prend en charge la classe de maternelle pour une séance de « Vivre ensemble ».

#### b) Projets de classe en lien avec le projet d'école

Pour rappel, le projet d'école est basé sur trois axes principaux. Cette année, nous travaillons avec le nouveau projet d'école pour support.

#### **Rappel des 3 axes**

##### **AXE 1 : AMELIORER LES RESULTATS DANS LES MATIERES FONDAMENTALES**

Choix de l'équipe : travail approfondi sur la compréhension en général (écrite, orale, mathématique).

Axes de travail : projet bibliothèque (en cours de réalisation), livret de vocabulaire sur toute la scolarité, programmation en compréhension et résolution de problèmes.

##### **AXE 2 : AMELIORER LE CLIMAT SCOLAIRE**

Choix de l'équipe : renforcer le partenariat entre les différents acteurs : enseignants, équipe municipale, parents.

Axes de travail : favoriser communication, organiser des événements fédérateurs.

##### **AXE 3 : FAVORISER L'INCLUSION DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS**

Choix de l'équipe : fluidifier la prise en charge des EBEP (élèves à besoins éducatifs particuliers) en favorisant un dialogue transparent et régulier avec les familles, veiller à la bonne mise en œuvre et à la cohérence des aménagements proposés et effectuer une veille sur les progrès de l'élève pris en charge à travers des bilans de qualités et un dialogue régulier avec les familles.

#### Classe de maternelle :

- Cahier de vocabulaire : sur les thèmes abordés dans l'année (actuellement, les couleurs et les jours de la semaine), nouveau vocabulaire apport, les expressions et mots nouveaux rencontrés dans certaines lectures, les émotions travaillées en décroisement avec Mme Roche / il s'agit de créer un référentiel qui suit l'élève au cycle 2.
- Méthode MHM en maths : avec cahier des nombres en GS surtout (de 1 à 10, projet sur l'année). Une fleur est construite pour chaque nombre, avec des collections et les différentes représentations de ce nombre (doigts, dés, quadrillages). Le cahier va jusqu'à 10 et sera rendu aux élèves en fin d'année.
- Conteuse : Prise de contact avec une conteuse : « Contes et vous » qui viendra présenter un conte aux 3 classes le 18 décembre. Cela permettra un travail autour du conte en classe : transversal sur les contes + en créer un, raconter un conte en dictée à l'adulte.
- Pour Noël, un travail sera fait sur l'écriture d'une lettre au Père Noël.

#### CP/CE1/CE2 :

- AXE 2 : bien vivre ensemble, intégration dans le groupe PHARE de la circonscription. Le 9 novembre : débat sur « le harcèlement, c'est quoi ? ».

Ce travail va être poursuivi durant la période 2 avec des jeux, des activités ludiques (théâtralisation, vidéo, BD etc.)

- AXE 1 : améliorer les résultats dans les matières fondamentales = travail pluridisciplinaire autour d'un thème. (en P1 = les sorcières avec rallye lecture, lecture suivie, poésie, vocabulaire avec le lexique de la magie, des sorciers et sorcières, arts plastiques, anglais avec halloween...)
- Projet pluridisciplinaire autour des JO 2024 sur les 4 périodes à venir : origine des JO, symboles, les sports olympiques, les comportements favorables à la santé, les valeurs véhiculées (travail spécifique sur la place du handicap dans le sport, ainsi que l'inclusion des femmes dans le sport professionnel).

Actuellement, en contact avec deux athlètes handisport (natation et handball) et avec le comité paralympique Aquitaine pour mettre en place des projets de type visio.

Un papa d'élève qui a été champion olympique de Cécifoot va aussi être sollicité.

### CM1/CM2 :

- AXE 2 du projet d'école : Bien Vivre Ensemble : renouvellement de l'intégration dans le groupe de travail de circonscription, appelé PHARE. C'est un groupe qui travaille sur le harcèlement et le Vivre Ensemble.

Une journée a été proposée jeudi 9 novembre et notre classe a travaillé sur ces mêmes thèmes durant tout l'après-midi. D'autre part, suivant le temps disponible, la classe participera au concours « Non au harcèlement » qui a lieu en février tous les ans. Il consiste à créer une affiche ou une vidéo sur le thème de la lutte contre le harcèlement. Cette production est intégrée dans un concours national.

Le thème sera ensuite exploitée par les élèves de cycle 3 durant toute l'année scolaire : travail sur les émotions (les reconnaître, les nommer, enrichir son vocabulaire), travail sur la connaissance de soi et l'empathie, travail sur la communication avec autrui.

Le jeudi 9 novembre, les élèves de la classe ont manifesté le souhait de créer une pièce de théâtre sur le sujet du harcèlement. L'idée va être explorée et fera aussi l'objet d'un travail sur la pièce de théâtre en littérature.

- AXE 1 : améliorer les résultats dans les matières fondamentales : un travail de fluence (rapidité de lecture) et de compréhension de lecture est proposé aux élèves de cycle 3 les mardis et jeudis matin à 8h30, pour les élèves volontaires.
- Anglais : décloisonnement avec Mme Fournol le mardi de 14h30 à 15h30.

### PROJETS COMMUNS :

- Projet de spectacle pour Noël qui aura lieu le 21 décembre.
- sortie au cinéma de Bazas le 22 décembre.
- Un équipement en matériel de cuisine sera financé par le budget de coopérative de manière à pouvoir mener des ateliers culinaires avec les élèves.

Tous les projets ne sont pas encore définis au moment où nous menons ce Conseil.

## IV) Parcours de l'élève

- a) Dispositifs d'aide (pôle ressources, RASED...)

Comme chaque année, les APC se déroulent les mardis soirs de 16h30 à 17h30.

Les élèves sont pris en charge selon les besoins détectés en classe. Ainsi, les élèves de CM1/CM2 ont travaillé cette période sur les mesures et conversions de mesures. Pour cette 2<sup>ème</sup> période, ils travailleront sur l'heure et les problèmes relatifs aux calculs de durées. C'est Mme Fournol qui mènent les APC pour la classe de Mme Roche car celle-ci, en tant que directrice, est déchargée d'APC.

La classe de CP/CE : pour la première période, l'enseignante réalise une période d'aide pour les CP pour décanter l'apprentissage de la lecture.

Comme dit précédemment, une heure hebdomadaire de soutien à la compréhension de lecture et à la fluence sera prochainement proposée par Mme Roche aux élèves de cycle 3.

RASED : la psychologue scolaire est toujours Charlotte VIARD. Les parents peuvent contacter Mme Viard si nécessaire en en faisant la demande à la directrice.  
Infirmière scolaire : viendra en cours d'année.

#### b) Objectifs et actions cycle 3.

Pour les élèves de CM2, la visite du collège Ausone de Bazas se fera en fin d'année comme l'an dernier.

Deux conseils Ecole-Collège dans l'année.

### **MAIRIE**

- Les effectifs de la rentrée 2024 : il est prévu que 7 PS arrivent (arrivées sûres), contre 3 départs d'élèves de CM2. L'effectif serait donc de 56 élèves à la rentrée. Mme Bélis a pris contact avec l'inspection pour renouveler le dialogue concernant la mesure de sauvegarde actuelle.
- Un DPE propose qu'un site internet soit créé pour faire connaître l'école et communiquer. Mme Roche va se renseigner pour savoir si cela est autorisé.
- Mobilier : la mairie demande aux enseignantes de faire le compte des bureaux qui n'ont pas de casiers afin de pouvoir procéder à la commande de remplacement avant la rentrée de septembre.
- La mairie remercie Mme Roche d'avoir préparé un texte à lire par les élèves présents lors de la cérémonie du 11 novembre. L'an prochain, le texte sera découpé pour que chaque classe présente ait une partie à lire.

***Fin du conseil d'école : 19h10***

---

Prochains conseils d'école auront lieu les : en mars 2024

Fait à Aubiac le 14 novembre 2023

La Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole

Mme Roche

Le Secrétaire de séance :